

CHINE-CAMEROUN

40 ans de coopération à travers des timbres-poste

Les deux pays ont simultanément lancé hier quatre nouvelles vignettes pour célébrer leur amitié débutée le 26 mars 1971.

Le premier timbre-poste conçu pour célébrer le quarantenaire des relations diplomatiques entre la Chine et le Cameroun présente une poignée de main chaleureuse entre les présidents Biya et Hu Jintao lors du forum Chine-Afrique de novembre 2006 à Beijing. Les trois autres timbres, dont les maquettes ont été entièrement dessinées par des Camerounais, avant une impression gratuite de la partie chinoise ; exaltent, à travers des images, les retombées de cette coopération au Cameroun : la façade principale de l'hôpital gynéco-obstétrique de Nguosso à Yaoundé, une vue panoramique du palais polyvalent des sports de la capitale, et des ouvriers camerounais et chinois sur le chantier de la pose de 3200 Km de fibre optique. Tous des ouvrages financés par le gouvernement chinois.

Ces preuves de ce que le ministre des Postes et Télécommunications, Jean Pierre Biyiti bi Essam, a appelé « amitié véritable » parce que « mutuellement bénéfique au Cameroun et à la Chine », ont été dévoilées hier au cours d'une cérémonie à Yaoundé. A l'occasion, l'ambassadeur de Chine au Cameroun, Xue Jinwei, a précisé qu'en même temps que le gouvernement camerounais à travers la Cameroon



POIGNÉE DE MAINS POUR SCÉLER L'ALLIANCE

Postal services (Campost) mettait en circulation ces quatre nouveaux timbres-poste, la société chinoise de philatélie faisait de même sur le territoire chinois.

Avec une particularité cependant : à en croire Mme Abessolo Semengue, directeur commercial et du marketing à la Campost, le timbre présentant la poignée de main entre Paul Biya et Hu Jintao émis en Chine, est frappé d'une dédicace du chef de l'Etat camerounais.

Peut-être qu'à l'instar des propos du Kéguégué international qui a presté au cours de la cérémonie d'hier à Yaoundé, la dédicace de Paul Biya magnifie-t-elle les 40 ans de coopération entre la Chine et

le Cameroun en ces termes : « Quand on regarde le panorama du Cameroun, l'on voit que l'empreinte de la Chine est palpable ».

Une présence qui s'est faite de plus en plus significative au cours des années pendant lesquelles, a indiqué l'ambassadeur Xue Jinwei, cette « coopération s'est donnée une dynamique sans précédent ». C'est un peu le cas en cette année 2011, avec cette sorte de printemps chinois qui se fait jour sur tous les projets structurants en cours au Cameroun.

En effet, après les joyaux tels que le palais des Congrès et le palais des Sports, le barrage de Lagdo, des entreprises chinoises viennent de gagner les marchés de construction du barrage de Lom Pangar et du port en eau profonde de Kribi, les deux projets les plus importants actuellement en cours au Cameroun.

A côté de cela, il va falloir compter avec l'implication de la Chine dans la construction du futur barrage de Memve'e dans la région du Sud Cameroun. De quoi faire dire au Kéguégué international que « pour coopérer pendant 40 ans, il faut que ce soit une amitié scotchée, colée, soudée... »

BRICE R. MBODIAM

ABUS SEXUELS

Les Ong appellent à plus de responsabilité de l'Etat

C'est à la faveur des journées d'audience publique organisées la semaine dernière par la Commission des droits de l'Homme à Yaoundé.

« Les abus sexuels sont une gangrène qui détruit la jeunesse. » « En gardant le silence, nous encourageons les agresseurs d'abus sexuels à ruiner la vie de nos enfants. » « Dénonçons les violeurs... Ces messages sont inscrits sur des écriteaux posés bien en évidence à l'esplanade de la Chambre d'agriculture à Yaoundé. C'est ici que les organisations non gouvernementales (Ong), les associations de promotion et de défense des droits des enfants notamment, se sont réunies du 8 au 9 septembre derniers dans le cadre des « journées d'audience publique sur les abus sexuels envers les enfants » organisées par la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (Cndhl). Pendant deux jours, il a été question pour ces acteurs d'informer, de sensibiliser et de conscientiser le public sur « la gravité de ce phénomène » qui touche davantage des filles de 10 à 15 ans, la tranche d'âge la plus affectée selon des études menées par des Ong travaillant dans ce secteur.

Un phénomène qui se nourrit du caractère tabou de la question, de la persistance de certaines pratiques culturelles (mariage forcé ou précoce, mutilations génitales...), du silence des victimes, de la pauvreté qui poussent certaines familles et souvent les victimes à recourir à certaines formes d'exploitation sexuelle, la complexité et le coût des procédures judiciaires, la difficulté d'accès à la justice, l'insuffisance des centres d'accueil ou l'indifférence des populations

face à ce phénomène, énumèrent les Ong, appuyées par la Cndhl. Mais pour ces dernières, même si le gouvernement a pris à bras le corps ce problème, les efforts restent toutefois insuffisants, au regard de la recrudescence du phénomène et des chiffres alarmants.

En effet, des analyses statistiques faites par certaines associations en charge de la protection des enfants révèlent que 27% de filles ont été violées au moins deux fois, 11% l'ont été à plusieurs reprises et 18% ont été sexuellement agressées par un membre de leur famille.

Mesures

Raison pour laquelle les Ong appellent à plus de responsabilité de l'Etat dans la lutte en vue de l'éradication de ce phénomène. « Nous suggérons à l'Etat de faciliter les actions en justice contre les violeurs. La plupart

du temps, nous sommes bloqués par la lenteur des procédures au niveau des commissariats et de la justice. Parfois, les plaintes n'aboutissent même pas. En un qualité de psychologue, je vous rassure que lorsque les plaintes aboutissent, les victimes se sentent soutenues. Elles se rendent compte qu'elles ne sont pas seules. Ceci est un grand réconfort pour elles. Mais, lorsqu'on les traite de tout les noms en justice, elles se renferment sur elles mêmes », avance Distelle Minkou du Réseau national des tantes (Renata). Pour Patrick Essindi, chargé des programmes à Eip-Cameroun, le gouvernement doit s'assurer de l'application de la batterie des textes ratifiés dans ce sens.

A cet effet, « l'Etat doit prendre des mesures pour que les agresseurs soient traduits devant les tribunaux », dit-il. Ces journées d'audience publique ont abouti à la formulation d'un ensemble de recommandations et de résolutions adoptées qui « seront transmises au gouvernement pour exploitation », assure la Cndhl. Qui explique que la raison de la tenue de cet événement qualifiée de « première au Cameroun », se justifie par la récurrence des articles sur les abus et violences sexuelles des enfants dans les médias, et sur la base des conclusions des enquêtes menées par des Ong qui laissent croire « qu'il ne se passe plus un jour sans qu'un enfant ne soit agressé sexuellement dans notre pays. »

PATRICIA NGO NGOUEM



ZONE CEMAC

S'unir pour développer le commerce intra régional

Les problèmes rencontrés par le commerce dans la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Ceeac) sont divers. On dénombre entre autres l'absence d'action coordonnées des Etats de la Ceeac, les obstacles infrastructurels au niveau des transports, l'insuffisance des informations sur les opportunités commerciales existantes, les institutions nationales d'appui au commerce qui ne travaillent pas ensemble. Ce sont ces manquements qui ont motivé l'atelier de trois jours qui se tient à Douala.

Organisé par le programme d'appui au renforcement des capacités de commerce international au service de l'Afrique (Paccia II), l'objectif est de renforcer l'intégration économique en Afrique centrale. Cet atelier vise également à promouvoir le commerce intra régional et entend apporter sa contribution par un appui technique aux institutions d'appui au commerce pour soutenir les programmes économiques.

Des manquements qui affectent le développement économique de la région. « Les flux commerciaux dans l'espace Ceeac sont très faibles. Les échanges commerciaux représentent moins de 5% du commerce intra régional contrairement à l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (Uemoa) où le commerce intra régional est de 13% », relève pour le déplorer Ernest Bambou, conseiller technique régional Ceeac.

Une raison de plus, à en croire les organisateurs, pour emmener les Etats et les entreprises de la Ceeac de se mettre ensemble. Et pour se faire, « il faut identifier les marchés, organiser les manifestations périodiques à caractère régional (Sous région), les obstacles entre les Etats doivent être réduits, les entreprises des pays de la Sous région doivent accepter de se mettre ensemble car ce sont elles qui font le commerce », explique Imamo Ben Mohamed Imamo, administrateur principal de programmes.

BLAISE DJOUKEP

>>> Eséka, samedi 10 septembre 2011



Des femmes et jeunes du Nyong-et-Kellé s'arment

La salle des fêtes de la case communautaire d'Eséka dans le département du Nyong-et-Kellé s'est parée de ses plus beaux atours samedi 10 septembre, à la faveur de la remise d'attestations à plusieurs centaines de femmes et jeunes formés dans le cadre de l'Opération 100.000 femmes/horizon 2012 et du programme Youth on Line. La cérémonie était présidée par le Ministre des Affaires Sociales Catherine Bakang Mbok par ailleurs marraine de ladite promotion, en présence du Préfet du Nyong-et-Kellé et de tout le gotha administratif, politique et traditionnel du département.

Une occasion pour madame Bakang Mbok d'exalter l'initiative de la première dame, Chantal Biya, et de l'IAI-Cameroun d'arri-

mer les populations du Nyong-et-Kellé à la modernité avant d'exporter les bénéficiaires à plus d'ardeur au travail et à la discipline qui permettront leur insertion réussie dans le milieu professionnel. Pour Armand Claude Abanda, représentant résident de l'IAI-Cameroun, le cap de 87.800 femmes que vient de franchir l'Opération 100.000 femmes/horizon 2012 a été une heureuse occasion de remercier les pouvoirs publics qui accompagnent ce projet. Au cours de cette cérémonie, madame Catherine Bakang Mbok a également remis une centaine de bourses aux meilleurs élèves ayant été reçus aux différents examens, mais aussi aux élèves handicapés moteurs.